



**Chers adhérents, chers donateurs et amis de I.C.E.Himalayas,**

### **APPEL de COTISATION 2019**

Aux noms de notre Conseil d'Administration et de nos amis népalais je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, une très bonne année 2019 et je vous remercie pour votre générosité qui nous a permis cette année encore de réaliser des actions de solidarité au Népal. Nous avons **grâce à vous** distribué des aides financières à des jeunes pour poursuivre leurs formations professionnelles ou leurs études, nous avons aidé plusieurs écoles en offrant des ordinateurs et des fournitures scolaires, du matériel médical a été offert au dispensaire de Arugat et à un hôpital de Kathmandu et nous avons pu continuer les stages de secourisme dans les villages, pour des étudiants ou pour des guides de trekking . Vous pouvez télécharger l'actuelle composition du Conseil d'administration, les statuts et le règlement intérieur de notre association et le CR de notre dernière Assemblée Générale avec le bilan financier, en consultant notre site web. <http://www.ice-himalayas.org>. Ce site sera prochainement amélioré. Ce sera décidé à notre prochaine réunion.

Nous avons poursuivi notre recherche de financements pour cofinancer l'adduction d'eau d'un village pauvre du sud Khumbu dont les sources se sont tarées suite aux séismes. Malheureusement sans résultat probant pour le moment, mais nous continuons la diffusion des dossiers. Vous pouvez demander le dossier complet par email [iceh.tresorerie@gmail.com](mailto:iceh.tresorerie@gmail.com), ou [mauduchene@gmail.com](mailto:mauduchene@gmail.com).

En 2017 nous avons réalisée des sessions de formation au secourisme et aux pathologies de l'altitude que nous avons poursuivies en 2018. Cinq médecins et secouristes sont venus deux semaines en novembre et décembre. Des stages se sont déroulés dans la petite ville de Arugat ( au pied du Manaslu ) , à l'Alliance française de Kathmandu, à la Trekking Agencie's Association Népal pour les guides, et dans un grand collège de Patan. Ces formations reprendront en 2019 avec sans doute de très sensibles améliorations sur le contenu et la durée de ces formations qui ont été dispensées à plus de 200 personnes. Tous nos remerciements vont vers les formateurs et les associations partenaires. Un CR complet sera mis en ligne sur notre site web. Les certificats officiels ont été paraphés par son Excellence l'Ambassadeur de France au Népal. Nous avons également participé à plusieurs réunions avec l'Ambassadrice du Népal en France, avec les parlementaires français et népalais membres des groupes d'amitié France/Népal, et avec le Collectif France/Népal.

Merci à tous ceux qui ont contribué à nos activités. Merci de continuer à participer. La cotisation annuelle est de **20 euros, à laquelle vous pouvez ajouter un don du montant de votre choix. Il n'y a pas de "petits" chèques, tous sont utiles. Les dons font l'objet d'une défiscalisation à hauteur de 66% de leur montant. Une attestation fiscale** vous sera envoyée ultérieurement par notre trésorier afin de la joindre à votre future déclaration d'impôts. Merci de libeller vos chèques à l'ordre de **I.C.E.Himalayas** et de les adresser avec le formulaire d'inscription au verso à: Michel DOUAT -Route de Mourenx - 64360 MONEIN. Vos chèques seront encaissés au début de 2018 pour une déduction fiscale en 2020. L'autre manière d'aider nos amis népalais c'est évidemment de **venir au NEPAL**, pour des séjours touristiques, ou des randonnées, et pour les plus sportifs pour quelques ascensions en montagne ou expéditions diverses. Au delà des dons et cotisations, et pour financer quelques actions , nous proposons des produits dérivés népalais tels que un superbe calendrier 2019 vendu 10 euros, des écharpes en pashmina, des sachets de thé, des gants et bonnets en laine, etc. Pour ces achats vous pouvez joindre notre Président adjoint Daniel PENEZ , email: [daniel.penez@orange.fr](mailto:daniel.penez@orange.fr) ou par téléphone 04 32 81 06 83 - 06 74 12 51 27

**Merci à toutes et tous d'avoir lu cet appel à dons et cotisations 2019. Merci de rester des nôtres ou de nous rejoindre.** Merci de diffuser ce message largement à vos amis, familles et connaissances. Merci d'envisager de venir au Népal car ce pays et ses habitants méritent votre visite. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller bénévolement.

Maurice DUCHENE ( Président). [mauduchene@gmail.com](mailto:mauduchene@gmail.com) - Népal 00977 9 808 360 763 : France 0033 675 210 025

**Pièce jointe: Formulaire d'inscription à compléter** et à envoyer avec votre chèque à Michel .Douat- Route de Mourenx - 64360 MONEIN

**INFO: Réservez la date du samedi 2 février 2019. A Carbonne (31) se tiendra notre Assemblée Générale annuelle avec une soirée vidéo. la veille vendredi 1er février à 20h30 -au Cinéma de Carbonne. Entrée gratuite.**

**INTERNATIONAL CENTRE for the EXPLORATION of the HIMALAYAS  
(through education, emancipation, the economy, ecology, and exchanges)**

D'intérêt général, notre association n'est liée à aucun gouvernement

*Assemblée Générale constitutive le 23 janvier 2010 à Carbonne (Haute-Garonne- France). Association reconnue par la Loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901- Déclaration à la sous-préfecture de Muret (Haute-Garonne – France) le 23 mars 2010. (J.O du 17 avril 2010) numéro RNA n°W311002260.*

Siren 750 839 615-Siret 750 839 615 00010 - site web <http://www.ice-himalayas.org>

**Président ; Maurice DUCHENE - 4 Rue du Caillet 31390 Carbonne**

Domicile : 05 61 87.86.26. Portable : 06 75.21.00.25 [mauduchene@gmail.com](mailto:mauduchene@gmail.com) Téléphone Népal: 00977 9 808 360 763

=====

**Fiche d'inscription à compléter.**

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse postale:

Téléphones (**fixe et portable**);

Adresse e-mail (**Important pour éviter les frais postaux**);

Profession:

**ponctuellement**);

Compétences diverses (**savoirs, savoir faire, si vous acceptez d'être sollicité**

Notre association est par convention partenaire privilégié de la Fédération Française de Spéléologie. Si vous êtes adhérent à la FFS merci de nous donner votre numéro fédéral et le nom de votre association de spéléologie. N°

**Extrait de nos statuts: Notre association a pour objectifs d'obtenir et de développer un partenariat fraternel avec les peuples de l'Himalaya et plus particulièrement du Népal en établissant des relations de solidarité, d'échanges et d'amitié, dans le partage, l'écoute et le respect des croyances et des conceptions de la vie de chacun. Les buts principaux sont :**

**1 - Les explorations, recherches et études scientifiques.**

**2 -L'éducation et l'émancipation par l'organisation ou le financement de stages de formation professionnelle, de secourisme, de remise à niveau scolaire, de reconversion professionnelle, etc.**

**4 - L'aide économique aux familles en difficultés,**

**3 - Les échanges internationaux (voyages d'études et de formation).**

**4- L'organisation d'expositions, de conférences et la réalisation de publications et de films pour valoriser ces recherches et études.**

**Joindre un chèque de 20 euros à l'ordre d'I.C.E.HIMALAYAS pour la cotisation annuelle associative 2019, à adresser à Michel DOUAT, Route de Mourenx 64360 MONEIN (France) .Vous pouvez ajouter à cette cotisation, UN DON de la somme de votre choix. Vous recevrez plus tard un reçu comportant votre numéro de chèque et vous permettant une réduction fiscale de 66% du montant de votre don. Vos dons sont destinés aux études et recherches diverses, à aider des familles népalaises en difficulté, à participer à des travaux de reconstruction, à permettre l'éducation et les formations professionnelles, ce qui à terme ouvrira les portes de l'émancipation de nos amis népalais les plus défavorisés.**

**A:**

**le:**

**Signature:**

**Note:** Les informations recueillies sont nécessaires pour la bonne gestion de notre association. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

Extrait de l'Art.2 du règlement intérieur: Les divers documents produits par le Conseil d'Administration pour le fonctionnement de l'association restent la propriété de celle-ci et ne peuvent être utilisés à d'autres fins.

**Vous pouvez télécharger les statuts et le règlement intérieur ( votés le 10.02.2018 à Courthézon 84), sur notre site web.**

<http://www.ice-himalayas.org>